



L'ECHO d'APPEVILLE

L'année 2020 est une année d'élection municipale, le terme d'une mandature, l'heure du bilan. Ces six ans passés ont vu la participation de l'Etat à notre budget divisée par deux, les communes ont dû participer au redressement des finances publiques. Malgré cette amputation il a été possible de maintenir un volume d'investissements substantiel au regard d'une commune de notre taille.

Pour arriver à ce résultat, en s'imposant de ne pas toucher aux taux communaux des impôts locaux, nous avons dû être rigoureux avec nos dépenses de fonctionnement. Ces six années sont le travail d'une équipe et je tiens à remercier les membres du conseil municipal pour la richesse de nos débats et leur soutien.

Si l'Etat a diminué sa participation, plusieurs de ses décisions ont aussi impacté nos finances. Je citerai la mise aux normes handicap des locaux publics, l'obligation de recours à un architecte pour les travaux de l'église, la suppression d'aides aux conseils aux communes.

L'octroi de subventions par le département, la réserve parlementaire, le parc des marais (certificats d'économie d'énergie) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles nous ont bien aidé. Indispensable pour les travaux de l'église où le niveau de subvention attribué par le département et la DRAC (chacun 35%) augmenté des dons perçus par la Fondation du Patrimoine a permis la poursuite de travaux avec un apport inférieur à 10% de la commune.

L'année 2019 a vu le terme de travaux déjà bien avancés fin 2018, la cour de la Mairie, les travaux sur l'église. Nos investissements importants ont concerné la voirie (remise en état des accotements dans le bourg, renforcement de chaussée) et l'aménagement d'un espace jeux dans le lotissement, espace ouvert à tous. Le montant de l'ensemble de ces investissements avec la pose d'un poteau d'incendie à la salle communale a été 25 205€ et représente 15% de nos recettes.

Le groupe scolaire du SIRP les « Trois Chênes » est construit, les enfants et les instituteurs en ont pris possession. Si c'est le SIRP qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage, son financement est bien à la charge des trois communes adhérentes Appeville, Auvers, Meautis et représente un endettement de 135 000€ pour Appeville. La commune a cependant l'avantage d'être faiblement endettée par ailleurs, au 31 décembre 2019 le capital de cette dette était de 18 220€.

Le budget 2020 sera voté par le conseil municipal issu des élections des 15 et 22 mars. Nous avons cependant déjà donné un accord de principe pour une nouvelle tranche de travaux sur l'église, les délais pour monter le dossier et l'obligation d'utiliser à court terme la somme de plus de 30 000€ encore disponible à la Fondation du Patrimoine ne permettait pas d'attendre. Il était possible cette année pour la commune de bénéficier de subvention pour réaliser des « voies de garage », à la condition de déposer le dossier avant le 31 décembre 2019, nous avons là aussi pris un engagement pour réaliser une aire de croisement route de Gruchy.

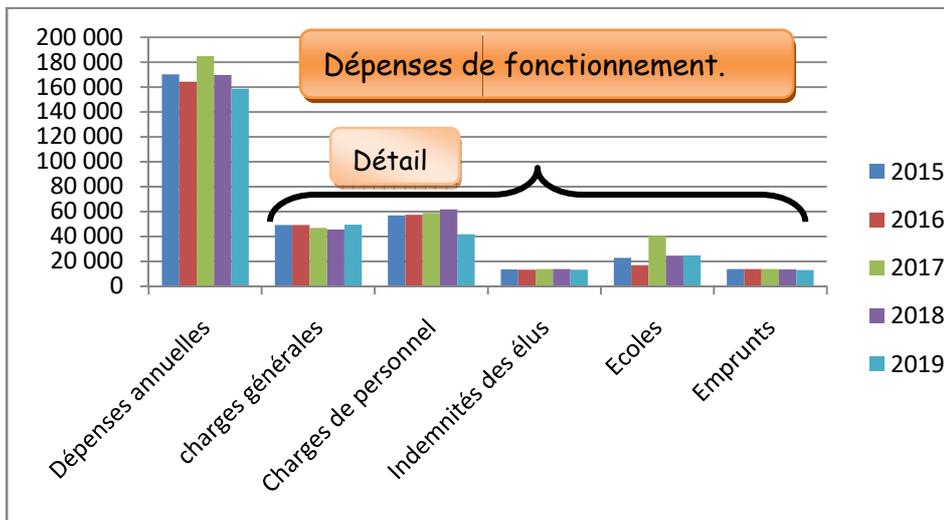
Vous avez déjà lu dans la presse que je solliciterai vos suffrages pour un nouveau mandat aux élections prochaines. Ce sera à la tête d'une liste renouvelée à plus d'un tiers, plusieurs membres du conseil actuel n'ont pas souhaité pour des raisons personnelles continuer.

Je vous renouvelle maintenant mes vœux, que la santé, la réussite et les joies familiales et amicales puissent vous accompagner tout au long de 2020.

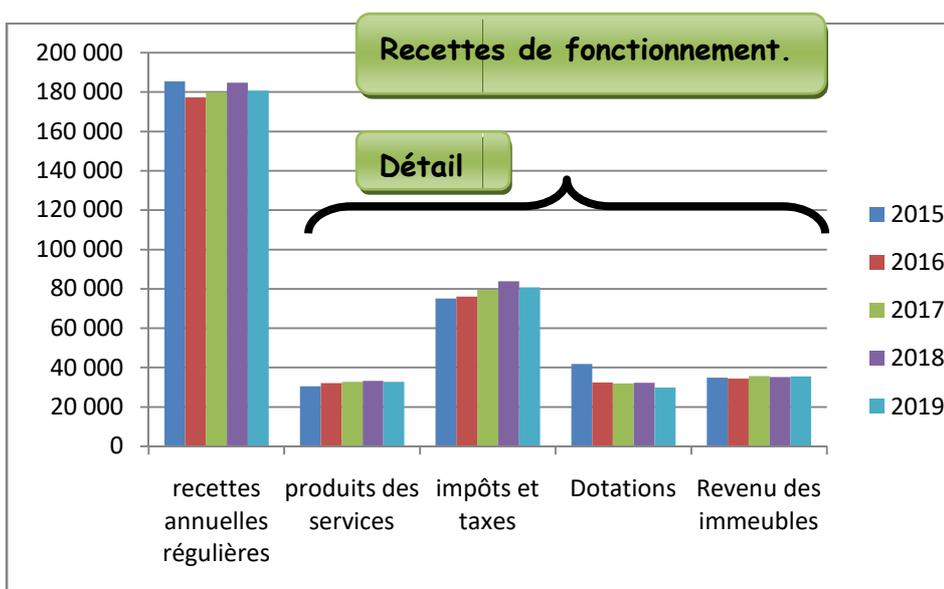
Bonne année.

Michel LEBLANC

Les finances.



Nos dépenses réelles de fonctionnement ont diminué en 2019. Le réaménagement du poste d'employé communal a permis une baisse des dépenses de personnel. Cependant il faut relativiser la diminution du coût de ce poste, vu que le poste d'employé communal n'a pas été pourvu pendant plus de deux mois.



Nos recettes restent stables avec une moyenne de 180 000€. Cependant il nous faut constater que si la baisse des dotations de l'état n'a rien de comparable avec l'année 2016, il n'en reste pas moins que cette recette ne cesse de s'amoinrir. La remontée de notre population est une condition majeure au maintien de la somme que nous alloue l'Etat pour fonctionner.

Après 3 mois d'absence Frédéric a repris le travail à la commune le 5 juin 2019 en CDD. Le 31 décembre au terme de ce CDD où il a donné satisfaction, il a été embauché en qualité d'adjoint technique. Il sera définitivement titularisé au 1 janvier 2021 puisque la réglementation des emplois publics oblige à être stagiaire à son futur poste pendant une année.



Ouverture du groupe scolaire du SIRP à Auvers



le groupe scolaire financé par les communes d'Apperville, Auvers et Meautis à ouvert à la rentrée de septembre et accueille 118 enfants. Son coût sera conforme à l'estimation initiale de 1 840 000€ HT.

Pour son financement le SIRP les « Trois Chênes » a contracté un emprunt de 1 000 000€ qui sera couvert par les trois communes.

La charge financière pour la commune d'Apperville sera de 7 780€ sur les bases actuelles de la population des trois communes

L'espace restauration financé par la communauté de communes de la Baie du Cotentin à lui ouvert au retour des vacances de novembre.

L'inauguration du groupe scolaire et de l'espace restauration est fixée au samedi 25 janvier 11H00. Les habitants des trois communes y sont conviés

Le hall du groupe scolaire



La restauration



Pour les transports scolaires



La commune a reconduit le remboursement de 50% de la participation des parents sur présentation de la carte de transport de l'enfant.

Les travaux

Les extérieurs de la mairie ont été achevés en début d'année : l'enrobé a été réalisé par la SARL Duval et les jardinières plantées par l'entreprise Lessieur.



Les accotements dans le bourg ont été refaits en bi-couche rouge par la SA RL Duval pour un montant de 8 515,50€ HT

Pour maintenir la chaussée qui s'affaissait en bordure d'accotement et pour canaliser les eaux pluviales des travaux ont été réalisés route de Gruchy et route de la Picotière.



Route de Gruchy

La chaussée a été renforcée par la pose de buses pour un montant de 2 668,80 €

Route de la Picotière

Les eaux de ruissellement ont été canalisées pour un montant de 1 897,40 € HT.



L'entreprise Duval de Baupte a réalisé l'ensemble de ces travaux.

Travaux route du Netz

Suite aux débordements du Douits route du Netz lors de précipitations exceptionnelles, une étude a été réalisée par les services techniques du département pour 825€ HT.



Dans leur rapport les services techniques de la voirie départementale ont préconisé un ensemble de travaux. A la majorité le conseil municipal a décidé de réaliser ces travaux qui ont été confiés à l'entreprise HODEY de Muneville sur Mer pour un montant de 5 104,00 € HT.

On constate sur ces photos prises lors des dernières pluies abondantes que l'ensemble des travaux réalisés a évité la montée des eaux vers l'habitation.



Travaux sur l'église

Réception des travaux du programme 2018/2019



De gauche à droite :
M Bresson (EURL Bresson ébénisterie), M Joël Rouxel (SARL Rouxelcouverture), Mme Héléna Coudray (architecte), M Cédric COOS (SARL Bodin pour la maçonnerie).

Coût final et financement.

DRAC	17 945,00
DEPARTEMENT	17 945,00
DONS	11 500,00
FCTVA	10 222,00
COMMUNE	4 702,33
TOTAUX	62 314,43TTC

La programmation d'une nouvelle tranche de travaux sur l'église a été lancée. Le recrutement d'un architecte du patrimoine nous est imposé pour détailler et argumenter les travaux à réaliser. Nous avons retenu M Francois Jacquemard qui a réalisé cette prestation pour 7 000€ HT, la DRAC nous a octroyé une subvention de 2800€.

Vous trouverez ci-contre la liste des travaux objets de la demande de travaux qui a été adressée à la DRAC fin novembre. Ces travaux pourront être réalisés en plusieurs années en fonction de l'engagement financier de la DRAC et du département. Nous devront aussi prendre en considération la somme de dons non négligeable encore disponible à la Fondation du Patrimoine 32 922€.

Les travaux les plus urgents concernent la Tour Lanterne et ont reçu l'aval du conseil municipal. La commune qui a réglé la prestation de l'architecte pour le dépôt de dossier a financé sa participation.

Programmation d'une nouvelle de tranche

	HT	Total HT	Total TTC
Travaux sur les extérieurs de l'Eglise			
Nef / Gouttereau Nord			
Installation de Chantier Nord.	2 000,00		
Echafaudage du mur gouttereau Nord.			
Restauration du mur gouttereau Nord et des glacis de contreforts.	14 000,00		
Nef / Gouttereau Sud			
Installation de Chantier Sud.	2 000,00		
Echafaudage du mur gouttereau Sud.			
Restauration du mur gouttereau Nord et des glacis de contreforts.	14 000,00		
Nef / Pignon Ouest			
Installation de Chantier Ouest.	2 000,00		
Echafaudage du mur pignon Ouest au dessus du porche.			
Restauration du mur pignon Ouest et des surmonts.	11 000,00		
Chœur / Pignon Est			
Installation de Chantier Est.	2 000,00		
Echafaudage du mur pignon Est au dessus du porche.			
Restauration du mur pignon Est et des encadrements de fenêtres.	14 000,00		
Tour Lanterne			
Installation de Chantier.	9 800,00		
Echafaudage du Clocher et des Gouttereaux.			
Reprise et consolidation du muret périphérique en pierre.	46 000,00		
Etanchéité à la feuille de plomb.			
	116 800,00	TVA 20%	140 160,00

Coût travaux	HT
Travaux	55 800,00
Architecte (suivi travaux)	5 580,00
Architecte (dépôt de dossier)	7 000,00
Frais appel d'offre	600,00
Total	68 980,00

Financement	
DRAC	23 933,00
Département	23 933,00
Dons à la Fondation	15 000,00
Commune	6 114,00
Total	68 980,00

Au lotissement.

La décision de redécouper plusieurs parcelles du lotissement et d'en créer deux nouvelles a été finalisée et les demandes de modification ont été déposées à DDTM.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles a déjà émis un avis favorable.

Les honoraires de Monsieur Pascal SAVELLI géomètre pour construire les dossiers et effectuer le bornage s'élèvent 5 455,00€ HT.



Un espace jeux a été installé dans le lotissement



Le coût de revient cet de équipement est de 6 562,00€ HT.

- fourniture et pose de l'équipement par l'entreprise ETEC : 2 142,00 € HT
- réalisation d'une plateforme en enrobé par la SARL DUVAL 4 450,00 € HT.

Au marais

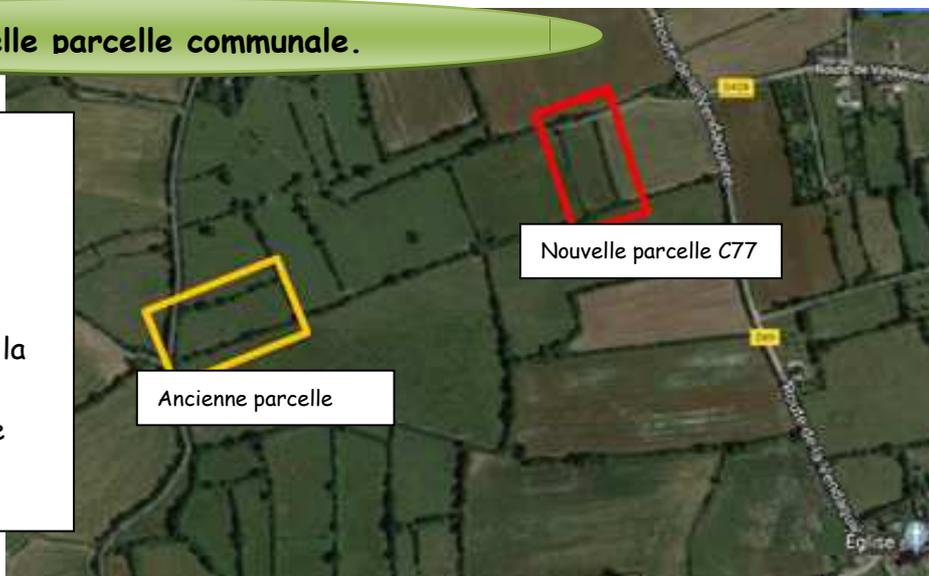
La montée précoce des eaux a obligé les éleveurs à retirer leurs animaux dès le début novembre.

Deux chevaux n'ont pas su retrouver le chemin des hautes terres et sont restés bloqués au milieu des eaux. Avec le concours de Jean-Claude et sa barque leur propriétaire a pu les récupérer.



Une nouvelle parcelle communale.

Suite à l'échange d'une parcelle avec la Famille ROBIOLLE, la parcelle communale cadastrée C77 est mise en location à partir du 1^{er} janvier 2020. Deux candidats se sont présentés. Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer la location de cette parcelle au GAEC du Bastillon de Appeville pour un fermage annuel de 58,34€.



Un poteau d'incendie a été posé à la salle communale, le but est de remplacer la réserve d'incendie dont la bâche et la clôture sont vieillissantes.



Coût 2 569,71 € HT

Le conseil municipal a :

Demandé que la carte scolaire soit réactualisée pour inscrire la commune d'Apperville dans le périmètre du collège de Carentan.

Refusé de renouveler la convention avec la FDGDON pour la lutte contre les rongeurs aquatiques, reçue en août 2019 qui prévoyait une augmentation de 40% de la participation de la commune.

Emis un avis favorable sur la construction d'un abattoir à Carentan.

Emis un avis défavorable à la décision du Syndicat de Défense Incendie et Secours de la Manche de rattacher la couverture de la commune d'Apperville au SDIS de Picauville.

Renouvelé avec la FDGDON la convention de lutte contre le frelon asiatique. La mairie prend en charge après identification de l'espèce par un professionnel la destruction du nid. L'intervention doit être demandée par la mairie.

A retenir

Le 25 janvier à 11H00 inauguration du groupe scolaire du SIRP les « Trois Chênes »

Elections municipales les 15 et 22 mars 2020

Le 7 février 2020 date limite pour s'inscrire sur liste. Électorale

Location de la salle communale :
-140€ le week-end en période estivale (16 mai au 31 septembre).
-155€ le week-end en période hivernale (Du 01 octobre au 15 mai).

Le samedi 28 mars 2020 trois passages du Tour de Normandie dans le bourg de 14H à 16H00.

Un logement du presbytère est vacant, après des travaux de peinture, il sera disponible à location au 1 février 2020. Le loyer mensuel demandé est de 476€.

Les rendez-vous annuels

Le 5 octobre le repas des plus de 61 ans



Le repas a de nouveau été préparé par la boucherie Dominique Lepoittevin de La Haye du Puits, le dessert a été livré par Yoan Vildier le boulanger de Baupte

L'arbre de Noël le 14 décembre



19 enfants et leurs parents ont participé au goûter de Noël.

Les enfants qui ne pouvaient être présents ne sont pas oubliés. Il est demandé aux parents de venir retirer le cadeau de leur(s) enfant(s) à la mairie.

La « Maison des Jeunes » a offert une place de cinéma aux enfants présents.

~Le carnet de la Commune~

Naissances :

- Emmy LEBLANC 21 février.
- Tiago VASLIN le 4 juillet.
- Lalie HEBERT le 10 décembre.

Décès :

- Cunégonde BLONDEL le 20 juillet
- Suzanne Ledoux le 31 juillet.

Mariages :

- Aurélien MARION et Nathalia SZCZUBELEK LE 22 juin

La vie communale

D'août à mi-décembre Daniel tous les vendredis soirs vous a proposé à la vente des légumes « Bio » de sa production.

Rendez-vous au mois d'avril.



L'Association du Patrimoine

Selon un classement publié par Twitter le 9 décembre 2019, l'incendie de Notre Dame de Paris, en avril, a été l'événement le plus commenté sur Twitter dans le monde en 2019. Certes c'était le monument le plus visité de France, 13 à 15 millions de visiteurs chaque année. Cela a déclenché, pour sa reconstruction, une avalanche de dons provenant des plus riches mais également une multitude de petits dons et aussi de dons provenant de l'étranger qui ont permis d'atteindre la somme assez pharaonique de près d'un milliard d'euros. Cet incendie a provoqué la sidération de nombreuses personnes certainement plus souvent non croyantes que le contraire. Des pompiers ont risqué leur vie pour sauver ce qui pouvait l'être.

On a pu voir un certain nombre de Parisiens y compris des élus en pleurs.. Cette réaction a été pour beaucoup une surprise, aucune vie n'était en danger à l'intérieur du monument, seuls des éléments de notre patrimoine religieux devaient être sauvés. L'église d'Apperville est, à l'échelle de notre territoire, notre cathédrale : même style, même ancienneté.

Longtemps les Appevillais ont appelé leur Église « l'abbaye » probablement parce ce qu'elle a été construite grâce à l'abbaye de Lessay et certainement avec la participation de leur maître d'œuvre. Les membres de l'association du patrimoine d'Apperville souhaitent pouvoir continuer à tout faire pour conserver cet édifice qui nous est parvenu après 800 ans presque intact. Pour cause de décès, certains membres nous ont quittés : Rose Meslin, René Blondel, Suzanne Ledoux. Qu'ils soient remerciés pour leur aide qui nous a été si précieuse. Nous aimerions en 2020 être rejoints par de nouveaux adhérents prêts à prendre la relève et sommes à la disposition de tous pour apporter les précisions souhaitées.

Pour rappel, le coût de l'adhésion est de cinq euros; aujourd'hui c'est d'un soutien à notre engagement pour préserver notre histoire dont nous avons le plus besoin.

De façon assez exceptionnelle nous avons reçu des dons qui ont permis et permettront de financer en grande partie le coût des derniers travaux à la charge de la commune. Merci pour cette aide,

Bonne année 2020 à tous, en priorité bonne santé.

La Présidente, Geneviève Testa.

La Maison des Jeunes

L'association en attendant des volontaires pour enrichir ses rangs a maintenu l'organisation du pique-nique au bord du marais qui a connu cette année un vif succès.



Quarante personnes ont participé à la randonnée qui a emprunté le chemin des Douits et des Landelles



On a compté cent personnes le midi au pique-nique.



Une tente de réception a été achetée avec la Maison des Jeunes pour 949€, la commune a participé pour 50%.